RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET FORMATIONS

CONDITIONS GÉNÉRALES

Ramassage scolaire
Restauration scolaire
Transport pédagogique
Accueil de loisirs sans hébergement

Pour inscrire un enfant aux services de ramassage scolaire, de restauration scolaire et/ou de l'accueil de loisirs, vous devez compléter le formulaire d'inscription correspondant et le retourner au service. Le formulaire est disponible sur le site officiel de la Collectivité www.comstbarth.fr ou au service. Il peut être retourné par mail à l'adresse sde@comstbarth.fr, déposé dans la boite aux lettres du service située à l'extérieur du bâtiment de l'Hôtel de la Collectivité ou remis directement au service. L'inscription au service de transport pédagogique est automatique pour chaque élève inscrit au sein d'un établissement scolaire de l'île. Le transport pédagogique regroupe l'ensemble des sorties réalisées sur le temps scolaire (natation, voile, stade, bibliothèque, etc.)

L'inscription tient lieu d'engagement pour l'année scolaire en cours.

Les factures sont transmises par mail ou par voie postale à la fin de chaque trimestre. Les factures qui arrivent à échéance et qui ne sont pas réglées seront soumises à un rappel. Si ce rappel demeure infructueux après la nouvelle date d'échéance, les créances seront transmises au TRÉSOR PUBLIC, chargé de recouvrer les créances publiques.

Le règlement des factures peut se faire :

- en ligne sur l'interface de la Collectivité à l'adresse mail suivante https://pel.eservices-comstbarth.fr munis du numéro et du montant de la facture ;
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de RÉGIE VIE SCOLAIRE. Une boite aux lettres est disponible à l'extérieur du bâtiment de la Collectivité près du bureau de l'État Civil ;
- Par carte bancaire au service ;
- En espèces au service.

Toute demande de modification d'une inscription devra être notifiée par écrit et transmise au service par mail sde@comstbarth.fr

Veuillez noter que pour le service de restauration scolaire, l'annulation d'un repas est possible le jour même au plus tard avant 9h. Elle doit se faire par écrit à l'établissement scolaire (carnet de correspondance, mémoria, Pronote - onglet communication – vie scolaire. En cas de non-application, le repas non décommandé sera facturé.

Si votre enfant présente une allergie, vous devez compléter un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) et suivre le protocole conformément à la note jointe au dossier de P.A.I.

En cas de départ anticipé en cours d'année scolaire, il est impératif et obligatoire de prévenir le service et de régler les factures en cours.

BP 113 – Gustavia – 97098 SAINT-BARTHÉLEMY CEDEX
Tél./Fax. : 05 90 29 80 40 / 05 90 29 85 85 – email : sde@comstbarth.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COLLECTIVITÉ
DE SAINT-BARTHÉLEMY
DIRECTION DES
AFFAIRES SCOLAIRES
ET FORMATIONS

TARIFS

Ramassage scolaire
Restauration scolaire
Transport pédagogique
Accueil de loisirs sans hébergement

<table>
<tr><th colspan="5">TARIFS</th></tr>
<tr><td>Ramassage scolaire</td><td colspan="2">Forfait trimestriel en €</td><td>120,00</td><td>110,00</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Restauration scolaire</td><td rowspan="4">Coût unitaire en €</td><td>Catégorie</td><td>Famille
de - 3 enfants</td><td>Famille
de + 3 enfants</td></tr>
<tr><td>Maternelle</td><td>2,70</td><td>2,50</td></tr>
<tr><td>Primaire</td><td>3,10</td><td>2,80</td></tr>
<tr><td>Collège</td><td>3,50</td><td>3,20</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Transport pédagogique</td><td rowspan="3">Forfait annuel en €</td><td>Maternelle</td><td colspan="2">30,00</td></tr>
<tr><td>Primaire</td><td colspan="2">35,00</td></tr>
<tr><td>Collège</td><td colspan="2">40,00</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Accueil de loisirs sans hébergement

« Les Colibris »

<u>Semaine scolaire</u></td><td>Service gratuit</td><td>Matin
de 7h à 7h50</td><td colspan="2">Service gratuit</td></tr>
<tr><td>Forfait trimestriel en €</td><td>Soir
de 15h30 à 18h</td><td colspan="2">240,00</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Forfait trimestriel en €</td><td rowspan="3">Mercredi</td><td>De 7h à 11h</td><td>120,00</td></tr>
<tr><td>De 7h à 13h</td><td>120,00
+
le coût unitaire du repas</td></tr>
<tr><td>De 7h à 15h30</td><td>180,00
+
le coût unitaire du repas</td></tr>
<tr><td>Accueil de loisirs sans hébergement

« Les Colibris »

<u>Petites vacances scolaires</u></td><td colspan="2">Forfait par semaine en €</td><td colspan="2">115,00 repas inclus</td></tr>
</table>

BP 113 – Gustavia – 97098 SAINT-BARTHÉLEMY CEDEX
Tél./Fax. : 05 90 29 80 40 / 05 90 29 85 85 – email : sde@comstbarth.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COLLECTIVITÉ
DE SAINT-BARTHÉLEMY

DIRECTION DES
AFFAIRES SCOLAIRES
ET FORMATIONS

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Ramassage scolaire
Restauration scolaire
Transport pédagogique
Accueil de loisirs sans hébergement

LISTE DES PIECES A FOURNIR	
Ramassage scolaire	1 fiche d'inscription à compléter et à signer 1 photo d'identité récente de l'enfant
Restauration scolaire	1 fiche d'inscription à compléter et à signer
Transport pédagogique	Aucune formalité
Accueil de loisirs sans hébergement **« Les Colibris »**	1 fiche d'inscription à compléter et à signer 1 photo d'identité récente de l'enfant à coller sur la fiche d'inscription Acte de naissance de l'enfant ou livret de famille Pièce d'identité du père et de la mère, de l'enfant et des personnes majeures autorisées à venir récupérer l'enfant (Obligatoire) Carnet de santé (vaccinations) Attestation d'assurance pour l'année scolaire en cours (Obligatoire)

BP 113 – Gustavia – 97098 SAINT-BARTHÉLEMY CEDEX
Tél./Fax. : 05 90 29 80 40 / 05 90 29 85 85 – email : sde@comstbarth.fr